

INFO MAIRIE

☎ 03 83 25 42 76

Email mairie-montletroit@wanadoo.fr

Site : montletroit.fr

Permanence du secrétariat

Mardi de 13h30 à 17h30

Permanence des élus

Samedi de 9h30 à 10h30

Mont l'Etroit le 7 décembre 2021

Relevé des compteurs d'eau

Le relevé des compteurs d'eau aura lieu

le samedi 18 décembre 2021, à partir de 9h00.

Il sera réalisé par M. Michel ROUSSEL, Adjoint, qui devra pouvoir accéder au compteur, afin d'en faire la lecture.

Fermeture du secrétariat

La mairie sera fermée **le mardi 28 décembre 2021.**

En cas d'urgence, merci de contacter :

le Maire : J.J. TAVERNIER : 06.37.95.91.23
ou le 1^{er} Adjoint : M. ROUSSEL

FONDS DE COUPE

La commune va procéder à la vente du fonds de coupe de la parcelle n° 21, le prix minimum de retrait étant fixé à 100,00 €.

Pour information, le volume estimé est d'environ 30 stères.

Les délais de façonnage et de vidange hors de la forêt communale sont fixés au 15 Avril 2022 inclus.

Les offres devront parvenir en mairie de Mont-l'Étroit, par soumission cachetée, pour le – **SAMEDI 18 Décembre 2021 inclus.**

Suppression des espèces en Trésorerie

La Trésorerie de Colombey-les-Belles nous informe qu'à compter de ce jour, seuls les paiements par carte bancaire (guichet ou téléphone), par chèque ou par virement, seront acceptés.

Les paiements en espèces seront possibles uniquement à la caisse d'un buraliste agréé (proche de Colombey-les-Belles, il y a Favières et Blénod-les-Toul) avec la condition que nos factures présentent un QR CODE.

De ce fait, la commune va tout mettre en œuvre rapidement pour se mettre en conformité avec ces nouvelles directives.